Marchés publics de maîtrise d'oeuvre

Initiation à la MOP

2 jours (14h00) | ★★★★½ 4,6/5 | MP-6819079 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 375 € ht

Formations Compétences Métier › Marchés publics › Marchés publics de maîtrise d'oeuvre

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

- Lister les procédures à la disposition du maître d'ouvrage ainsi que les éléments des pièces constitutives du marché
- Calculer la rémunération du maître d'oeuvre
- Gérer des points clés du marché

Sur l'année 2025, le taux d'atteinte des objectifs est de 87,50%

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme

Prérequis

Connaître les bases de la réglementation des marchés publics

Public concerné

Responsables techniques, assistant(e)s des maîtres d'œuvre, agents administratifs et financiers chargés de préparer, passer et gérer les marchés de maîtrise d'œuvre
Autres acteurs privés impliqués dans ces marchés

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

1er jour

Situer la genèse de la maîtrise d'œuvre

- Les origines et fondements de la loi MOP
- L'intérêt et les limites du recours à un maître d'oeuvre externe

Définir le contexte juridique de la maîtrise d'œuvre

- Le Code de la commande publique (livre IV) et son annexe 20, les CCAG Maîtrise d'oeuvre et Travaux
- Les principes et les caractéristiques de la maîtrise d'ouvrage publique et de la maîtrise d'oeuvre privée
 - la maîtrise d'ouvrage et ses attributions
 - la maîtrise d'œuvre et les éléments de mission
- Focus sur la loi " architecture " du 3 janvier 1977 et la loi LCAP du 7 juillet 2016
- La loi Elan du 23 novembre 2018 pour les OPH
- Le déroulement général d'une gestion/conduite d'opération/assistance à maîtrise d'ouvrage

Identifier les intervenants à l'acte de construire

- Les définitions : ouvrage public, opérations (neuve, réhabilitation), bâtiments/infrastructures...
- Les acteurs : maîtrise d'ouvrage publique, co-maîtrise d'ouvrage publique, maîtrise d'œuvre, mandataire, assistance à maîtrise d'ouvrage, conduite d'opérations, contrôleur technique, coordonnateur SPS, coordonnateur SSI...
- Incompatibilité des missions des différents intervenants

Définir les enjeux de la maîtrise d'ouvrage

- La fonction de maître d'ouvrage et ses enjeux
- Les obligations du maître d'ouvrage : définition du programme et de l'enveloppe financière
 - objet et étendue du programme
 - les différentes étapes de la programmation
 - le contenu du programme
- Les conditions d'évolution du programme
- Les autres obligations
- Les apports et les limites de l'IA
 - aide à la rédaction des programmes, des pièces de marché et à l'analyse documentaire,
 - les exigences de confidentialité, de fiabilité des contenus et de respect des règles de la commande publique

Exemple d'un cahier des charges en vue de la sélection d'un programmiste

Cerner le rôle et le contenu de la mission du maître d'œuvre

- Le rôle du maître d'œuvre
- Les différents éléments de mission et leurs caractéristiques
 - infrastructure ou bâtiment
 - construction neuve ou réhabilitation
 - la mission de base
- Le cas spécifique de la mission de base de maîtrise d'œuvre dans les marchés globaux
- Les éléments de missions complémentaires
- Le cas spécifique de l'OPC (Ordonnancement Pilotage et Coordination)

Faire la synthèse de l'organisation globale d'une opération

- Les incompatibilités des missions
- Synoptiques d'organisation de la maîtrise d'ouvrage et des intervenants / missions
- Le déroulement détaillé d'une gestion / conduite d'opération

2e jour

Calculer le forfait de rémunération du maître d'œuvre

- Rappel des principes s'attachant au forfait de rémunération et les indemnités
- Les éléments déterminants : complexité du projet, étendue de la mission, enveloppe financière relative aux travaux
- La détermination de la rémunération
- Le respect des engagements par le maître d'oeuvre (les seuils de tolérance et pénalités)

ÉTUDE DE CAS
Détermination du montant de la maîtrise d'œuvre à partir des éléments du projet et des missions confiées

Appréhender les règles de passation et la constitution du marché de maîtrise d'œuvre

- Les éléments essentiels du Code de la commande publique et du nouveau CCAG Maîtrise d'oeuvre
- Les différentes pièces constitutives du marché
- Les différentes procédures à la disposition du maître d'ouvrage
 - procédure adaptée
 - procédure avec négociation
 - procédure de dialogue compétitif
 - cas spécifique du concours
 - cas particuliers : maîtrise d'œuvre et accord-cadre, l'exception limitée de la conception-réalisation
- La remise d'une prestation, l'évaluation de la prime
- Le recours à l'IA dans la rédaction des documents de consultation et l'analyse documentaire
 - les bonnes pratiques
 - la responsabilité de l'acheteur

Identifier les points clés dans la gestion du marché de maîtrise d'œuvre

- Les engagements et la responsabilité du maître d'œuvre vis-à-vis du maître d'ouvrage
- La validation des prestations du maître d'œuvre
- Le paiement des prestations et le solde du marché de maîtrise d'oeuvre
- La direction de l'exécution des travaux
- Le rôle du maître d'oeuvre pendant et après la réception des travaux, sa mission générale de conseil au maître d'ouvrage
- Les garanties (parfait achèvement, bon fonctionnement, décennale...) et les assurances (dommage ouvrage, tous risques chantier...)

– L'usage de l'IA pour la préparation des ordres de service, comptes-rendus, courriers et outils de suivi

ÉTUDE DE CAS
Le calcul du montant de la pénalité de réfaction et le contrôle du seuil de tolérance

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation des acquis : Quiz avant la formation et après la formation pour mesurer les acquis, la progression. Évaluation à chaud : À la fin de la formation, un bilan qualité dématérialisé pour mesurer l'atteinte des objectifs de la formation. Évaluation à froid : À J+3 mois, une e-évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle.

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d'accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.